La carte et le cinéma

(ou "Un beau sabordage !")

Et maintenant Mesdames et Messieurs je vais vous présenter un projet qui relève, vous allez voir, de la pure magie :

Il était une fois au cœur de Paris, face à la mairie du 13ème arrondissement, un superbe complexe audiovisuel construit par l’un des plus grands architectes du 20° siècle, le japonais Kenzo Tange. Situé place d’Italie, sur l’esplanade rebaptisée "Place Henri Langlois" en l’honneur du fondateur de la Cinémathèque française, parfaitement desservi par les transports urbains, le Grand Écran est issu d’un projet d’urbanisme à vocation culturelle initié par l’ancienne municipalité, qui en avait confié la gestion à Gaumont. Inauguré en 1992 avec le film IP5 de Jean-Jacques Beineix, cette salle devenue mythique en quelques années a fait rêver depuis des centaines de milliers de spectateurs dans des conditions de confort, de vision et d’acoustique incomparables. Dotée d’un écran panoramique géant, d’une imposante salle en gradins assortie de deux autres petites salles, d’une immense scène et de remarquables infrastructures équipées, sa polyvalence la destinait aussi bien au cinéma, aux retransmissions de grands évènements culturels et sportifs, au spectacle vivant, aux concerts et à toute autre forme de manifestations.

Pourtant début 2005, alors que le Conseil de Paris avait fixé à 15 ans la durée d’exploitation obligatoire de Gaumont, le groupe EuroPalaces - qui gère les salles Pathé et Gaumont depuis 2001 - annonçait la fermeture imminente du Grand Écran au bout de treize ans seulement d’activité ! Il ne pouvait s’agir bien sûr que d’un poisson d’avril avant l’heure, car malgré la baisse de fréquentation invoquée, due notamment à une baisse de qualité de la programmation, cette salle hors du commun se maintenait toujours dans le peloton de tête des meilleures fréquentations de la capitale ! Hélas, le 2 janvier 2006, en dépit de la mobilisation des habitants qui réussit à retarder de six mois l’échéance fatale, la loi du profit à tout prix avait parlé, et ce haut-lieu du cinéma n’attendait plus que les bulldozers chargés de faire place nette à des magasins interchangeables. Et bientôt rien ne pourrait empêcher l’exploitant de vider la salle de ses fauteuils et de son matériel de projection !

Et que fit la Ville pour empêcher ce désastre programmé ?

- S’est-elle opposée à la fermeture, qualifiée de "scandaleuse" par le président de la Région Ile-de-France en personne ?

- A-t’elle exigé le respect du cahier des charges et de ses diverses obligations, peu à peu abandonnées ?

- A-t’elle consulté le Conseil de Paris qui avait approuvé en 1988 et 91 la Convention destinée à protéger la salle de tout changement d’affectation ?

- A-t’elle lancé dès les premiers signes annonciateurs de la catastrophe un appel d’offres auprès d’opérateurs culturels susceptibles de maintenir l’activité ?

- A-t’elle classé la salle à titre d’équipement culturel dans le cadre du PLU, comme le demandaient les habitants et les associations ?

- Enfin a-t’elle engagé la concertation réclamée à maintes reprises, ainsi qu’un véritable plan de sauvetage de ce pôle d’attraction incontournable du sud-est francilien ?

Que nenni ! Et malgré les déclarations de l’ancien maire du 13ème qui s’était publiquement engagé en février 2005 à "***s’opposer par tous les moyens juridiques et politiques à la transformation en magasins*** de cette salle", la Ville s’est contentée :

- de "regretter" la fermeture, tout en la justifiant par des motifs tirés par les cheveux ;

- d’accorder ses autorisations aux enseignes commerciales ainsi qu’aux permis de construire et de démolir ;

- de rester sourde, aveugle et muette aux protestations des habitants et des associations, tout en ignorant superbement les propositions des candidats à la reprise !

Mais c’était compter sans les recours judiciaires de l’association *Sauvons le Grand Ecran* qui ont réussi avec le seul concours de la population à bloquer la vente et le projet commercial. Et sans ce combat mené contre vents et marées ce prestigieux navire aurait déjà sombré.

Reconnaissez que l’idée de rayer de la carte d’un coup de baguette magique la plus belle salle de Paris, plébiscitée par 90% des habitants, dépasse l’entendement ! Aussi, en attendant des jours meilleurs je vous invite à saluer l’extrême originalité d’un projet visant à transformer en simples boutiques un fleuron du patrimoine des parisiens ; et à applaudir des deux mains l’invraisemblable tour de passe-passe consistant à faire disparaître comme par enchantement un équipement culturel de tout premier ordre. Avouez qu’il faut être un bien grand prestidigitateur pour réussir à faire passer pour obsolète une des salles les plus récentes et les plus performantes de la capitale ? Chapeau l’artiste !

Mais aussi quelle fâcheuse idée avons-nous de vouloir conserver à tout prix ce "truc" - selon les propres termes du maire de Paris - et de nous acharner à faire naître un ambitieux projet culturel dans un secteur particulièrement dépourvu !

Mesdames et Messieurs, à vous maintenant de juger si cet incroyable projet, avalisé par l’administration municipale, mérite de remporter le Grand Prix de la Casserole Parisienne !

**Des magasins il y en a plein, le GRAND ÉCRAN on n'en a qu'un.**

**Parce que les parisiens le valent bien !**